

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 736 promulguant en C.F.S. la loi n° 51- 955 du 23 juillet 1951 portant abroton du deuxième alinéa de l'article 4 de la loi du 16 novembre 1912, modifiant l'article 340 du Code civil.

n° 736

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
1 août 1951

Numéro JO
n° 9 du 15/08/1951

Date du numéro
15 août 1951

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu la loi n° 51-955 du 23 juillet 1951 portant abrogation, du deuxième alinéa de l'article 4 de la loi du 16 novembre 1912 modifiant l'article 340 du Code civil,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulguée dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, la loi n° 51-955 du 23 juillet 1951 portant abrogation du deuxième alinéa de l'article 4 de la loi du 16 novembre 1912 modifiant l'article 340 du Code civil. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par délégation :Le Secrétaire Général p. i.R. LEMOYNE.